

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

04

SOCIAL

01

ADMINISTRATION

04

RURAL

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

ENERGIE

03

N° 2980

17 Janvier 2024

17 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1**Reference** [026](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DEMANDE DE PRIX N°012/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/CPM/2023 DU 15 DÉCEMBRE 2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE SUR UN CHAMP DE L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT, ANTENNE MAROUA (IRAD/MAROUA) À MESKINE DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. COMMUNIQUÉ N° 026 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A**2****Reference** [115/D/2024/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/SMP](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION N° 115/D/2024/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/SMP DUDÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 14 DÉCEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE BOUCHERIE MODERNE AU QUARTIER CITÉ VERTE YAOUNDÉ POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).

Nature de prestation Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A**3****Reference** [0052/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 0052/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 15 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 06416-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26 DECEMBRE 2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA NATIONALE 1(N1), TRONÇON NGAOUNDERE-GAROUA ; SECTION : PONT BENOUE-PONT MAYO SALA, REGION DU NORD.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIERS, EXERCICES 2023 ET 2024.

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A**4****Reference** [0007/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

ADDITIF N° 0007/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2024 DU 17 JANVIER 2024 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 0200/DC/MINFOF/CIPM/2023 DU 22 DECEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MENAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A**5****Reference** [014/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION N° 014/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 15 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 06416-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26 DECEMBRE 2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA NATIONALE 1(N1), TRONÇON NGAOUNDERE-GAROUA ; SECTION : PONT BENOUE-PONT MAYO SALA, REGION DU NORD.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIERS, EXERCICES 2023 ET 2024.

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [471/D/CUD/CAB-MAIRE/UTL-PDVIR/RPMJ/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 471/D/CUD/CAB-MAIRE/UTL-PDVIR/RPMJ/2024 DU 16 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGE DE L'ETUDE SUR LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE (STBV) DE NGOMBE A DOUALA, A CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PDVIR.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

7

Reference [01/ASMI/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 01/ASMI/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2024 DU 16 JAN 2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MINTA AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-02-2024

8

Reference [000001/D/MINFI/SG/DGTFCF/PM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°000001/D/MINFI/SG/DGTFCF/PM/2024 DU 12 JANVIER 2024 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 000009/LC/MINFI/SG/DGTFCF/CIPM-FE/2023 DU 28 AOUT 2023 PASSEE AVEC L'ENTREPRISE ETS COMFORT MARKET POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

9

Reference [002/DC/CIPM/MINAS/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°002/DC/CIPM/MINAS/2024 DU 16 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES FINANCEMENT : BIP/MINAS/2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-02-2024

10

Reference [002/C/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°001/C/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 DU 10 JAN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VIANDE DANS LA VILLE DE BERTOUA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

11

Reference [472/C/CUD/CAB-MAIRE/UTL-PDVIR/RPMJ/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 472/C/CUD/CAB-MAIRE/UTL-PDVIR/RPMJ/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGE DE L'ETUDE SUR LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE (STBV) DE NGOMBE A DOUALA, A CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PDVIR.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	ADDITIF N° 00019/E/2/A/MINH DU Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 00019/E/2/A/MINH DU DU 16 JANVIER 2024 PORTANT SUR LA MODIFICATION DU PERSONNEL RELATIF A L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°00006/ASMI/MINH DU/2024 DU 02 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT DES BET POUR LA REALISATION DES ETUDES DE MISE EN CONCESSION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

13

Reference	002/DM/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 DU 10 JAN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCCHÉ DE VIANDE DANS LA VILLE BERTOUA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

14

Reference	001/DM/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 09 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DE 50 LAMPADAIRES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE BERTOUA: MOKOLO 1(DESCENTE FNE ET DESCENTE ZURIKOI (14), DEVANTURE HÔTEL DE VILLE (07); VOIE D'ACCÈS CENTRE ARTISANAL (06), ESPLANADE HÔTEL DE VILLE (18), EPC(02), CATHÉRALE (02) ET MOSQUÉE CENTRALE (01)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

15

Reference	004/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 17/01/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 17/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ETAT CIVIL SECONDAIRE (CECS) DE KOMBO LAKA, COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-02-2024

16

Reference	003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY NORMAL PROCEDURE NO _003_/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024OF ...05/01/2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN,IN FURU AWA SUB DIVISION MENCHUM DIVISION, NORTH WEST REGION
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-01-2024

17

Reference	001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2024 DU 16/01/2024 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2024 DU 16/01/2024 POUR LA PRE-SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET ARCHITECTURALESPOUR LA TRANSFORMATION D'UNE SAR/SM EN CFM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-02-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	00020/ASMI/MINHDU/2024 DU 16 JANVIER 2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00020/ASMI/MINHDU/2024 DU 16 JANVIER 2024 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT HYGIÈNE, SALUBRITÉ PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUNFINANCEMENT : MINHDU-EXERCICE BUDGETAIRE 2024.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-02-2024

19

Reference	04/AONO/C-DJ/SG/CIPM/C-DJ/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-DJ/ SG/CIPM/C-DJ/2024 DU 08/02/2024 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GROUPE I DE DJOHONG. EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	08-02-2024

20

Reference	003/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2024 DU 17/01/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2024 DU 17/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A 1. L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE MEIGANGA (LOT 1)2. L'ECOLE PUBLIQUE DE LOBO (LOT 2)COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-02-2024

21

Reference	001/C/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 DU 10 JAN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 09 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DE 50 LAMPADAIRES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE BERTOUA: MOKOLO 1(DESCENTE FNE ET DESCENTE ZURIKOI (14), DEVANTURE HÔTEL DE VILLE (07); VOIE D'ACCÈS CENTRE ARTISANAL (06), ESPLANADE HÔTEL DE VILLE (18), EPC(02), CATHÉRALE (02) ET MOSQUÉE CENTRALE (01)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

22

Reference	N/A Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 472/C/CUD/CAB-MAIRE/UTL-PDVIR/RPMJ/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGE DE L'ETUDE SUR LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE (STBV) DE NGOMBE A DOUALA, A CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PDVIR.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala communique :

Conformément aux dispositions du paragraphe 7 « Publication des attributions de marchés » des Directives qui régissent la sélection et emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et Dons de l'AID (Janvier 2011, révisées en Juillet 2014), les résultats de la Demande de Propositions référencée se présentent comme suit :

Nom du projet : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES

Numéro du projet : 6132-CM

Description du contrat :	Sélection d'un consultant (firme) chargé de l'étude sur la gestion de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Ngombè à Douala, à construire dans le cadre du PDVIR	Score Technique Minimum	75/100
---------------------------------	---	--------------------------------	---------------

Durée : Quatre (04) mois

SERVICES DE CONSULTANTS (méthode de Sélection Fondé sur la Qualité (SFQ))				
Nom et Adresse du Consultants/Firmes	Groupement Cabinet EDE / MBT INTERNATIONAL	GROUPEMENT CIRA SAS / C5P	Groupement INGÉNIEURS CONSEIL ET ECONOMISTES ASSOCIÉS (ICEA) / ESPELIA SAS / SEURECA	Human Technology Resources (HTR)
Ville/Pays	Sénégal	Mali	France	Cameroun
Statut	Évalué	Évalué	Évalué	Évalué
Score Technique	92.785	85.375	77.125	91.125
Score Financier	100	-	-	-
Score pondéré final	94.228	-	-	-
Critères / Sous -critères				
Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission	10	10	10	6.5
Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence (TDR)	19	18.50	14.50	15.625
Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission	59	57	51.5	59
La participation d'experts nationaux en tant que Personnel Clé proposé	6.66	0	0	10
Prix lu publiquement	65 000 000	-	-	-
Prix final évalué	67 010 309	-	-	-
Prix final négocié	67 010 309			
Classement	1 ^{er}	-	-	-

Autre (s) Consultant (s) présélectionné(s) n'ayant pas soumis de propositions :

1. Groupement NODALIS / BRL INGENIERIE,

6, rue Neuve Saint-Pierre, 75004 Paris France.

Tél : (+33) 1 53 64 20 60, Fax : +33 1 53 64 20 68,

Email : contact@nodalis.fr

1. 2. HYDROPLAN

Prinz-Carl-Anlage 25, 67547 Worms/Germany,

Tél : +49 6241 9103 0,

Email : info@hydroplan.de

Attributaire du contrat : Groupement Cabinet EDE INTERNATIONAL / MBT INTERNATIONAL,

BP 5941 Dakar-Fann, Sénégal

Tél : +221 33 820 87 06 ; Fax : +221 33 820 04 77

Email : ede@cabinetedede.com

Montant du contrat : Soixante-sept millions dix mille trois cent-neuf francs (67 010 309)F CFA HTVA, soit
(Soixante-dix-neuf millions neuf cent neuf mille sept cent quatre-vingt-quatorze francs 79 909 794) FCFA TTC.

DOUALA le 16 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION N° 115/D/2024/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/SMP DUDÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 14 DÉCEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE BOUCHERIE MODERNE AU QUARTIER CITÉ VERTE YAOUNDÉ POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL**

Vu	la Constitution ;
Vu	l'Acte Uniforme révisé du 30 janvier 2014 relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêts Economique ;
Vu	la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu	le Décret n° 74/182 du 08 mars 1974 portant création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), modifié et complété par le Décret n°81/395 du 09 septembre 1981 ;
Vu	le Décret n°2016/069 du 04 février 2016 portant nomination du Directeur Général ;
Vu	le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu	le Décret n°2019/321 du 19 juin 2019 fixant les catégories des entreprises publiques, la rémunération, les indemnités et les avantages de leurs dirigeants ;
Vu	l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 du 14 Décembre 2023 relatif aux travaux d'aménagement d'une boucherie moderne au Quartier Cité Verte Yaoundé pour le compte de la Société de Développement et d' Exploitation des Productions Animales (SODEPA).
Vu	le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 15 Janvier 2024 relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 du 14 Décembre 2023.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 du 14 Décembre 2023 est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOULAGNA KOUTOU DENIS

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 0052/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 15 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 06416-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26 DECEMBRE 2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA NATIONALE 1(N1), TRONÇON NGAOUNDERE–GAROUA ; SECTION : PONT BENOUE-PONT MAYO SALA, REGION DU NORD.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIERS, EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant l'autorisation N°06416-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 26 Décembre 2023, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de traitement des points critiques sur la Nationale 1(N1), tronçon Ngaoundéré–Garoua ; Section : Pont Bénoue-Pont Mayo Sala, Région du Nord; Le résultat de l'évaluation des offres du soumissionnaire se présente comme suit :

N° du lot	Région	Entreprise	Tronçon	Montant TTC en chiffre (FCFA)	Montant TTC en lettre (FCFA)	Délai (Mois)	Observations
Unique	Nord	SOREPS SARL	Ngaoundere–Garoua ; Section : Pont Benoue-Pont Mayo Sala	154 000 046	Cent cinquante-quatre millions quarante six	13	Offre conforme

L'Entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché et la Notification de sa Décision d'Attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Janvier 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

ADDITIF N° 0007/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2024 DU 17 JANVIER 2024 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 0200/DC/MINFOF/CIPM/2023 DU 22 DECEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MENAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

5. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, devront parvenir au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales, Sous- Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2 au plus tard le 19 janvier 2024 à 12 heures

Les offres seront dépouillées au plus tard le **19 janvier 2024 à 13 heures**, à la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune sise au 6^e étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 635, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants.

LIRE PLUTOT

5. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, devront parvenir au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales, Sous- Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2 au plus tard le 22 janvier 2024 à 12 heures

Les offres seront dépouillées au plus tard le **22 janvier 2024 à 13 heures**, à la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune sise au 6^e étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 635, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 17 Janvier 2024

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 014/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 15 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 06416-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 26 DECEMBRE 2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA NATIONALE 1(N1), TRONÇON NGAOUNDERE–GAROUA ; SECTION : PONT BENOUE-PONT MAYO SALA, REGION DU NORD.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIERS, EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu L'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 18 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics;

Vu la Décision N°320 /D/MINTP/CAB/du 07 octobre 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Autorisation de gré à gré N°06416-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 26 Décembre 2023, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de traitement des points critiques sur la Nationale 1(N1), tronçon Ngaoundere–Garoua ; Section : Pont Bénoue-Pont Mayo Sala, Région du Nord ;

Vu le Dossier de consultation de gré à gré suivant l'autorisation N°06416-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 26 Décembre 2023, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de traitement des points critiques sur la Nationale 1(N1), tronçon Ngaoundere–Garoua ; Section : Pont Bénoue-Pont Mayo Sala, Région du Nord;

Vu Les offres du soumissionnaire ;

Vu Le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières y relatives ;

DECIDE :

Article 1 : L'Entreprise dont le nom suit est retenue pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de traitement des points critiques sur la Nationale 1(N1), tronçon Ngaoundéré–Garoua ; Section : Pont Bénoue-Pont Mayo Sala, Région du Nord ;

N° du lot	Région	Entreprise	Tronçon	Montant TTC en chiffre (FCFA)	
-----------	--------	------------	---------	-------------------------------	--

**Montant TTC
en lettre
(FCFA)**

Délai (Mois)	Observations
-----------------	--------------

Unique	Nord	SOREPS SARL	Ngaoundéré– Garoua ; Section : Pont Benoue- Pont Mayo Sala	154 000 046	Cent cinquante- quatre millions quarante six	13	Offre conforme
--------	------	----------------	---	-------------	--	----	----------------

Article 2 : Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : le mandataire de l'Entreprise est informé que les prix sont soumis à la validation du Ministère du Commerce conformément aux dispositions de **l'Article 138 de la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022** et pourraient par conséquent subir des modifications

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Janvier 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 471/D/CUD/CAB-MAIRE/UTL-PDVIR/RPMJ/2024 DU 16 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGE DE L'ETUDE SUR LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE (STBV) DE NGOMBE A DOUALA, A CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PDVIR.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA

- Vu** la constitution de la République du Cameroun ;
- Vu** l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
- Vu** la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
- Vu** l'arrêté n°400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté N°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
- Vu** le Contrat de ville N° 00046/E/2/CDV/MINH DU/SG/DEPC/CCCV/2020 du 13 Juillet 2021 ;
- Vu** la Convention d'application N°00043/E/2/CA/CDV/MINH DU/SG du 05 Juillet 2021 du contrat de ville conclue entre l'Etat du Cameroun, la Communauté Urbaine de Douala, les Communes d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, Douala 3^{ème} et Douala 5^{ème} ;
- Vu** l'Avis à Sollicitation de Manifestation d'Intérêt N° 015/SMI/CUD/CAB-MAIRE/PDVIR-UTL/2022 ;
- Vu** la Demande de Propositions N° 002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023 ;
- Vu** les Propositions administrative, technique et financière du Consultant le Groupement CABINET EDE / MBT INTERNATIONAL ;
- Vu** le rapport d'évaluation des Propositions techniques signé de la Sous-Commission d'analyse des Offres du 30 Juin 2023 ;
- Vu** le rapport d'évaluation de la Proposition financière signé de la Sous-Commission d'analyse des offres du 31 Août 2023 ;
- Vu** le Procès-verbal de négociation du 19 Octobre 2023 ;
- Vu** la loi des finances en vigueur en République du Cameroun ;
- Vu** la lettre notifiant l'Avis favorable de la CCCM-SPI du 13 Décembre 2023,

DECIDE :

Article 1^{er}– Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Contrat relatif à la Demande de Propositions susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
GROUPEMENT CABINET EDE INTERNATIONAL / MBT INTERNATIONAL, BP : 5941 Dakar-Fann, Sénégal Tel : +221 33 820 87 06 ; fax : +221 33 820 04 77 Email : ede@cabinetede.com	67 010 309 FCFA HTVA, 79 909 794 FCFA TTC	Quatre (04) Mois <i>DOUALA le 16 Janvier 2024</i> Le MAIRE MBASSA NDINE Roger

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MINTA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°
01/ASMI/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2024 DU 16 JAN 2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN
SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MINTA AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Maire de la Commune de MINTA, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus-indiquée et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme devant participer à l'Appel d'Offre restreint portant sur l'élaboration du PLAN SOMMAIRE D'URBANISME de la commune de MINTA au titre de l'exercice 2024.

NB : Le délai prévu pour l'exécution de ladite étude est de SEPT (07) mois.

Cette étude visera entre autres, l'appui des Collectivités Territoriales Décentralisées concernées à :

- ü Élaborer un projet de territoire communal équilibré et solidaire, tenant compte du SNAT et du SRADDT du CENTRE,
- ü Préserver les espaces naturels et agricoles en priorisant la gestion économe de l'espace,
- ü Préserver la biodiversité des écosystèmes, valoriser et aménager les paysages péri-urbains,
- ü Traduire dans les documents du PSU, les principes des « plans territoriaux pour le climat » permettant d'offrir un cadre de vie de qualité (réduction des gaz à effets de serre),
- ü Maîtriser le développement de l'habitat en priorisant la densification et l'utilisation des espaces résiduels d'urbanisation avec de la mixité,
- ü Soutenir localement la dynamique économique et notamment commerciale, de soutenir l'activité agricole de la Commune,
- ü Diminuer les obligations de déplacements et faciliter les modes doux à l'échelle de la Commune et de l'intercommunalité,
- ü Prévenir les risques et optimiser les ressources naturelles,
- ü Maîtriser les consommations d'énergie, améliorer les performances énergétiques notamment à partir de sources renouvelables
- ü Réaliser la cartographie de base ;
- ü Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;
- ü Dégager la vision de développement de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- ü Délimiter le périmètre urbain de la commune à l'horizon du PSU ;
- ü Elaborer un Programme d'Investissements Prioritaires à court, moyen et long terme ;
- ü Produire un règlement d'urbanisme qui servira de boussole pour la mise en œuvre du PSU. Y définir le périmètre de chacune des zones d'affectation et édicter, pour chacune d'elles, les règles, restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol.

3. Période d'exécution

Le délai prévu pour l'exécution de ladite étude est de SEPT (07) mois.

4. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinets d'Urbanisme exerçant dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat ou du développement urbain, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;

Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;

Justifier d'une expérience suffisante dans le domaine des études de planification urbaine, d'urbanisme et de développement urbain ;

Disposer du matériel et du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

5. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Mairie de Minta au plus tard le **07 FEV 2024 à 12 heures** avec la mention.

6. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1 (Pièces Administratives)

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant le ou les lots sollicités ;

Une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;

L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;

L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Il est précisé que l'absence ou la non- validité d'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

3.2. Volume 2 (Dossier Technique)

3.2.1 La liste des experts clé de la firme

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

Un Chef de Mission, Urbaniste justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :

- Formation en urbanisme ou en gestion urbaine d'une école ou institut d'urbanisme (BAC+5) ;

- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain, d'études stratégiques, de planification et de programmation urbaine ;

- Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de mission ;

- Etre inscrit à l'Ordre des Urbanistes du Cameroun (ONUC) ;

Un Ingénieur VRD :

- Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou génie urbain (BAC+5) ;

- Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets ;

- Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines ;

- Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine ;

- Etre inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC) ;

Un Sociologue urbain

- Formation en sociologie urbaine (BAC+3) ;

- Expérience minimale d'au moins 07 ans dans le domaine du traitement des données en matière de planification urbaine, de programme de développement et dans les analyses sociologiques des projets similaires ;

- Avoir participé à au moins 03 projets d'élaboration de Plans d'urbanisme ;

Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG) :

- Formation en Géographie, Cartographie, Topographie ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'Information Géographique ;

- Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;

- Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique ;

- Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie ;

Un Environnementaliste

- Formation en Sciences environnementales (BAC+4) ;

- Expérience professionnelle ayant d'au moins 5 ans en analyse environnementale de projets et en analyse de

risques ;

- Disposer d'au moins trois (03) références dans les projets similaires ;
- Bonne connaissance du développement durable ;

Un Urbaniste Junior

- Formation en urbanisme (BAC+5) ou en gestion urbaine.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

CV daté et signé par le concerné ;

La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;

L'attestation de présentation de l'original du diplôme ;

Pour les Urbanistes, une attestation d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;

Pour les Architectes, une attestation d'inscription à l'ONAC pour l'année en cours ;

Pour les Ingénieurs de Génie Civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours ;

Une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, administration responsable, bailleur de fonds).

NB : L'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

3.2.2 Les références du Cabinet

Le BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'aménagement urbain et la programmation urbaine, pendant les dix (10) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;

3.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels, etc.) présents au siège du BET ;

b) La liste de tout autre matériel topographique et géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

3.2.4 Critères d'évaluation

3.2.4.1 Critère de capacité financière
Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut pré-financer les prestations à hauteur de **50 millions de FCFA** ;

3.2.4.2 Critères éliminatoires :
Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;

3.2.5 L'autorisation de vérification des déclarations

- Fausse déclaration ou pièce fautive ;

- Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel

annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants pour chaque

Lot :

Personnel : 50 points

Références : 30 points

Matériel : 05 points

Capacité financière : 15 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent seront retenus.

-

8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie adresse 677222112/655450647

9. Evaluation et publication des résultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 16 Janvier 2024

Le MAIRE

MOUT ABALANG

DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

DECISION N°000001/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2024 DU 12 JANVIER 2024 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 000009/LC/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE/2023 DU 28 AOUT 2023 PASSEE AVEC L'ENTREPRISE ETS COMFORT MARKET POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE,

VU La Constitution ;

VU Le décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU Le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'Arrêté n°11/A/MINMAP du 23 janvier 2023 portant création au Ministère des Finances d'une Commission Interne de Passation des Marchés Publics compétente pour la passation des marchés du Fonds d'Equipeement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire;

VU La Décision n°00000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 habilitant le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué;

VU La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

VU La Circulaire N°000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

VU La Lettre Commande n°000009/LC/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE/2023 du 28 août 2023 relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation de la Perception de TSINGA;

VU L'Ordre de Service de mise en demeure N°000013/OS/MINFI/SG/DGTCFM/PM du 10 novembre 2023 prescrivant de commencer sans délai les travaux ;

VU Les pièces versées au dossier.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La lettre commande susvisé, relatif aux travaux de réhabilitation de la Perception de TSINGA est pour compter de la date de signature de la présente décision résilié aux torts, frais et risques exclusifs de l'entreprise adjudicataire, en application des dispositions combinées des articles 181,182 et 184 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et conformément à l'article 41 de ladite lettre commande.

ARTICLE 2 : La présente résiliation fait suite à la défaillance (non-exécution de l'ordre de service de mise en demeure, délais largement échus et abandon de chantier) du cocontractant dans la livraison des travaux objet du contrat.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les autres autorités concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOH TANGONGHO SYLVESTER

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM/MINAS/2024 DU 16 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES FINANCEMENT : BIP/MINAS/2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre l'acquisition du mobilier de bureau des services centraux, le Ministre des Affaires Sociales, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour une demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation visent la fourniture et l'installation de :

04 (quatre) fauteuils Directeurs
02 (deux) fauteuils Sous-directeurs ;
05 (cinq) fauteuils chef service ;
20 (vingt) fauteuils de bureau pour cadre;
10 (dix) Chaises de réception
01 (un) bureau Directeur ;
50 (cinquante) rideaux lourds ;
43 (quarante-trois) rideaux voiles ;
03 (trois) agrafeuses Grand modèle ;
10 (dix) tringles pour rideaux ;
04 (quatre) armoires de bureau métallique ;
01 (un) salon de réception en cuir ;
03 (trois) tapis de bureau ;
04 (quatre) armoires de rangement des documents ;
02 (deux) climatiseurs ;
01 (un) aspirateur ;
02 (deux) cartons de verres 03 pièces

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de F CFA 20 630 000 TTC (vingt millions six cent trente mille) TTC.

4. Allotissement

La présente demande de consultation est constituée d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publications du présent avis au Service des Marchés Publics ; Porte 24, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quarante (40.000) Francs CFA.

Il est également possible d'obtenir le DC par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DC.

8. Remises des offres

L'offre comportant les pièces administratives, les propositions techniques et financières rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics, Porte 24 au plus tard le 16 FRVRIER 2024 , à 14 heures précises, heure locale, elle devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N°002/DC/CIPM/MINAS/2024 du 16 JANVIER 2024 pour l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux du Ministère des Affaires Sociales.

Financement : BIP/MINAS/2024.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de démarrer l'exécution des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

9. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de 1^{ère} catégorie ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de : quatre cent douze mille six cents (412 600) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 - Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68.

La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de Demande de Cotation. Toute offre non-conforme aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le 16 FEVRIER 2024 à 15 heures dans la salle de Conférences du Ministère des Affaires Sociales par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Le système d'évaluation des offres portera sur les critères ci-dessous :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la Demande de Cotation sont les suivants :

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence ou non-conformité au-delà du délai supplémentaire des 48 heures accordées, le cas échéant d'une pièce du dossier administratif ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Absence de délai de livraison dans la lettre de soumission ;

Absence d'un prospectus ou d'une fiche technique d'une fourniture dans le dossier technique ;

Note technique inférieure à 17/17 de oui ;

Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics ;

Capacité financière inférieure à FCFA 8 000 000 (huit millions) ;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission des offres en ligne ;

Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne.

14. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant proposé une offre technique conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et dont l'offre financière est jugée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics (Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

N.B : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 16 Janvier 2024

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**COMMUNIQUE N°001/C/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 DU 10 JAN 2024 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VIANDE DANS LA VILLE DE BERTOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE BERTOUA:

Est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l' l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°008/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 dudu 15 Novembre 2023 pour les travaux de construction d'un
marché de viande dans la ville de Bertoua

Le soumissionnaire ci-après désigné:

N°	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFAà)	Montant HTVA	Délais d'exécution	Localité
01	JASON & DANY SARL BP: 14095 YAOUNDE Tel: 696 84 07 80/677 95 02 98	97 008 965	81 349 237	06 mois	Ville de Bertoua

BERTOUA le 10 Janvier 2024

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLLES II

DEMANDE DE PRIX N°012/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/CPM/2023 DU 15 DÉCEMBRE 2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE SUR UN CHAMP DE L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT, ANTENNE MAROUA (IRAD/MAROUA) À MESKINE DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. COMMUNIQUÉ N° 026 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIÉ	AU LIEU DE :	LIRE PLUTÔT :
7. Remises des Offres	Remises des Offres Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 16 Janvier 2024 à 13 Heures précises (heure locale)	Remises des Offres Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 19 Janvier 2024 à 13 Heures précises (heure locale)
8. Ouverture des Offres	Ouverture des Offres L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 16 Janvier 2024 à 14 Heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier	Ouverture des Offres L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 19 Janvier 2024 à 14 Heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 16 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**ADDITIF N° 00019/E/2/A/MINH DU 16 JANVIER 2024 PORTANT SUR LA MODIFICATION DU
PERSONNEL RELATIF A L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N°00006/ASMI/MINH DU 02 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT DES BET POUR LA
REALISATION DES ETUDES DE MISE EN CONCESSION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE
YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :
Le personnel de l'ASMI est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu du :

III. 2. 1 La liste des experts-clés

Le candidat fournira la liste de son personnel-clé qu'il compte mobiliser pour la mission, à savoir :

Un Chef de Mission, Ingénieur de Génie Civil

- Formation minimum : BAC+5 en Génie Civil, inscrit à l'Ordre professionnel ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de chef de mission dans au moins 01 projet d'études de voirie urbaine.

Ingénieur Génie civil spécialise en voiries et réseaux divers :

- Formation minimum : BAC+3 en Génie Civil, ou Génie Urbain inscrit à l'Ordre professionnel ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de spécialiste en voiries et réseaux divers dans au moins 01 projet d'études de voirie urbaine.

Un Ingénieur Géotechnicien :

- Formation minimum : BAC+3 en Génie Civil inscrit à l'Ordre professionnel ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de Géotechnicien dans au moins 01 projet d'études de voirie urbaine.

Un Ingénieur - Topographe :

- Formation minimum : BAC+3 en Topographie Cadastre inscrit à l'Ordre professionnel ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de Topographe dans au moins 01 projet d'études de voirie urbaine.

Ingénieur Hydraulicien :

- Formation minimum : BAC+3 en Génie Rural ou Hydraulique ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste d'ingénieur hydraulique dans au moins 01 projet d'études de voirie urbaine.

Socio-Environnementaliste :

- Formation minimum : BAC+5 en Environnement ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste d'environnementaliste dans au moins 01 projet d'études de voirie urbaine

lire plutôt :

III.2.1 La liste des experts-clés

Le candidat fournira la liste de son personnel-clé qu'il compte mobiliser pour la mission, à savoir :

1. 1. Chef de mission : Expert PPP, institutionnel et financement

Qualifications générales :	● Être titulaire d'un Diplôme (BAC+5) en Ingénierie, Droit, Économie, Statistiques ou équivalent.
Adéquation pour la mission :	● Justifier de 10 ans d'expérience professionnelle dans la mise en œuvre des projets en PPP. ● Avoir mené des missions de conception des projets de transport en financement PPP dont au moins une au poste similaire. ● Avoir mené des missions d'analyse des risques des projets en PPP, dont au moins une au poste similaire. ● Avoir mené des missions de concession des projets en PPP, dont au moins une au poste similaire. ● Avoir mené des missions d'évaluation, d'analyse ou élaboration des politiques/législations/organisations, dont au moins une au poste similaire. ● Avoir mené des missions en renforcement institutionnel dans le secteur des transports, dont au moins une au poste similaire.

2. Analyste financier

Qualifications générales :	● Être titulaire d'un Diplôme (BAC+5) en Ingénierie, Droit, Économie, Statistiques ou équivalent.
Adéquation pour la mission :	● Justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse des cash-flows résultats logistiques. ● Avoir mené des missions d'identification, de quantification et d'analyse des retombées économiques logistiques, dont au moins une au poste similaire.

3. Économiste des transports

Qualifications générales :	Être titulaire d'un Diplôme (BAC+5) en : (i) ingénierie des transports, (ii) planification des transports ou (iii) spécialisation en transport.
Adéquation pour la mission :	● Justifier de 10 ans d'expérience professionnelle dans les études des transports, y compris l'économie des transports et la planification des infrastructures de transport Avoir mené au courant des dix (10) dernières années en qualité de chef de mission ou de chef de projet.
Expérience de la région :	● Avoir mené moins un projet de mise en concession des infrastructures de transport en Afrique sub-saharienne.

4. Ingénieur Routier

Qualifications générales :	● Être titulaire d'un diplôme de BAC+5 (Master ou équivalent) en Génie Civil, Génie Routier, ou dans un domaine connexe pertinent pour la conception et la construction d'infrastructures routières. ● Avoir une solide connaissance des principes, techniques et pratiques en ingénierie routière, y compris la conception, la construction, l'entretien et la réhabilitation des routes.
Adéquation pour la mission :	● Justifier d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'ingénierie routière, avec une expérience spécifique dans la conception, la planification et la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure routière. ● Compétences en utilisation de logiciels spécifiques à l'ingénierie routière sont des atouts.
Expérience de la région :	● Avoir participé à la conception et à la réalisation d'au moins un projet d'envergure similaire en Afrique sub-saharienne.

5. Ingénieur Génie Civil spécialiste Ouvrages d'Art

Qualifications générales :	● Être titulaire d'un BAC+5 Génie Civil/économie des transports ou équivalent.
----------------------------	--

Adéquation pour la mission :	● Justifier de 10 ans d'expérience professionnelle en ingénierie civile/ ou dans les projets de conception/construction d'infrastructure routière et transport. ● Avoir mené des missions de conception et l'implantation des infrastructures de transport routier, dont au moins une similaire.
------------------------------	---

6. Hydrogéologue

Qualifications générales :	● Être titulaire d'un Diplôme (BAC+5) en hydrogéologie.
Adéquation pour la mission :	● Justifier de 10 ans d'expérience professionnelle en tant qu'hydrogéologue dans les projets de conception/construction d'infrastructures routières. ● Avoir mené des missions d'études des nappes souterraines en vue de l'implantation des infrastructures de transport routier.

7. Environnementaliste

Qualifications générales :	● Être titulaire d'un Diplôme BAC+5 en sciences environnementales ou équivalent.
Adéquation pour la mission :	● Justifier de 10 ans d'expérience professionnelle en tant qu'environnementaliste dans les projets de conception/construction d'infrastructures routières et les projets PPP. ● Avoir mené des missions de conception et l'implantation des infrastructures de transport routier, dont au moins une similaire. ● Avoir réalisé un bilan de Carbone pour un projet d'infrastructure routière.

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

Le reste sans changement.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 DU 10 JAN 2024 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MARCCHÉ DE VIANDE DANS LA VILLE BERTOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE BERTOUA

(Maitre d'Ouverture)

DECIDE

Article 1 :est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 15 Novembre 2023 pour les travaux pour les travaux de construction d'un marcché de viande dans la ville Bertoua.**

Le soumissionnaire ci-après désigné:

N°	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFAà)	Montant HTVA	Délais d'exécution	Localité
01	JASON & DANY SARL BP: 14095 YAOUNDE Bertoua Tel: 696 84 07 80/ 677 95 02 98	97 009 965	81 349 237	06 mois	Ville de Bertoua

Article 2: La présente Décision qui abroge toutes dispositions contraires antérieures sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. 001/DM/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024

BERTOUA le 10 Janvier 2024

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 09 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DE 50 LAMPADAIRES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE BERTOUA: MOKOLO 1(DESCENTE FNE ET DESCENTE ZURIKOI (14), DEVANTURE HÔTEL DE VILLE (07); VOIE D'ACCÈS CENTRE ARTISANAL (06), ESPLANADE HÔTEL DE VILLE (18), EPC(02), CATHÉRALE (02) ET MOSQUÉE CENTRALE (01)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE BERTOUA

(Maitre d'Ouverture)

DECIDE

Article 1 est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 09 Novembre 2023 pour les travaux de fourniture et de pose de 50 lampadaires à énergie solaire dans la ville de Bertoua: Mokolo 1(descente FNE et descente zurikoi (14), devanture hôtel de ville (07); voie d'accès centre artisanal (06), esplanade hôtel de ville (18), EPC(02), cathédrale (02) et mosquée centrale (01)**

Le soumissionnaire ci-après désigné:

N°	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFAà)	Montant HTVA	Délais d'exécution	Localité
01	ETS NOUMBO GERMAIN BP: 104 Bertoua Tel: 675 631 831	59 100 000	57 535 000	03 mois	Ville de Bertoua

Article 2: La présente Décision qui abroge toutes dispositions contraires antérieures sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BERTOUA le 9 Janvier 2024

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 17/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ETAT CIVIL SECONDAIRE (CECS) DE KOMBO LAKA, COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction du Centre d'Etat Civil Secondaire (CECS) de KOMBO LAKA, Commune de Meiganga, Département du Mbere, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

N° DE LOT	DESIGNATION
100	Travaux preliminaires
200	Terrassements
300	Fondation
400	Maçonnerie - Elévations
500	charpente - couverture
600	Menuiserie métallique/ bols
700	Electricité
800	Revêtement sol et murs
900	Plomberie Sanitaire
1000	Peinture
1100	VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Dix millions (10 000 000)FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, Secrétariat Général, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard **le 21/02/2024 à 13 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 17/01/2024 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ETAT CIVIL SECONDAIRE (CECS) DE KOMBO LAKA, COMMUNE
DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Avis. d'Appel d'Offres est de : **Trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) FCFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Commission sise à l'hôtel de ville de Meiganga **le 21/02/2024 à partir de 14 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant

14. Critères d'évaluation**1. Les principaux critères éliminatoires sont :**

- l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après épuisement d'un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 31 OUI sur 44.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel : 696 33 31 11

MEIGANGA le 17 Janvier 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE FURU-AWA

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY NORMAL PROCEDURE NO 003 /ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024OF ...05/01/2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN,IN FURU AWA SUB DIVISION MENCHUM DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the Framework of the 2024 Public Investment Budget, the Contracting Authority (The Mayor of Furu Awa Council) , hereby representing the State of Cameroon, launches an Open National Invitation to tender **by EMERGENCY PROCEDURE FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AW TOWN, IN FURU AWA SUB DIVISION MENCHUM DIVISION, NORTH WEST REGION**

2. Consistance des prestations

The works subject of this invitation to tender shall require **for the Establishment of a fish pond in Furu awa town, Furu awa sub Division Menchum Division, north west region.** The works and service required are found in the detail description mentioned in the respective bills of quantities and cost estimates.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operations (tasks) following feasibility studies stands as specified in the table below:-

Lot	Works	Locality	Estimated Cost
1	The Establishment of a fish pond in Furu awa town,Furu awa sub Division Menchum Division, north west region.	Furu awa town, in Furu awa Council area in Menchum Division of North West Region	35,000,000 FCFA

4. Allotissement

The works subject of this invitation to tender shall be in one lot defined with specifications as in the table below:-

Lot	Works	Locality
1	The Establishment of a fish pond in Furu awa town, Furu awa sub Division Menchum Division, north west region.	Furu awa town,Furu awa Council area in Menchum Division of North West Region

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon with the required technical and professional expertise in the domainof **construction** accompanied by the necessary financial capability.

6. Financement



Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed as per the program budget head of the 2024 Public Investment Budget (PIB 2024) of the Republic of Cameroon as specified in the table below:-

Lot	Ministry	Project Owner	Works	Provisional Amount	Vote of charge N°	Expenditure authorization N°
1	MINEPIA	Mayor Furu awa Council	The Establishment of a fish pond in Furu awa town, Furu awa sub Division Menchum Division, north west region.	35,000,000 FCFA		

7. Consultation du Dossier

The Tender documents may be consulted immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority (*Furu awa Council office*) during working hours.

8. Acquisition du Dossier

The Tender documents shall be obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Service of the Contracting Authority during working hours at the Furu awa Council office. The document shall be obtained upon presentation of a Public Treasury receipt showing the payment of a non-refundable sum of **sixty thousand (60,000) francs CFA**.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division not later than 31/01/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission of bids
-----	-----------------------	--------------------

01	n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division. n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division. n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division. n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.	INSTEAD OF 31/01/2024 at 10:00am local time, NOW READ 07/02/2024 at 10:00 am local time
----	--	---

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **ninety (90) calendar days (three months)** with effect from date of notification of the Service Order to start execution

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder shall enclose in his administrative documents a bid bond, or Certified cheque, Bank cheque, Legal mortgage or Bank Guarantee issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and that shall respect the model in this tender file featuring on the list in document 12 of the tender file and valid for ninety (90) days beyond the original date of the validity of the offers.

Lot	Works	Locality	Estimated Cost	Bid Bond	Tender Fee
1	The Establishment of a fish pond in Furu awa town, Furu awa sub Division Menchum Division, north west region.	Furu awa town, Furu awa Council area in Menchum Division of North West Region	35,000,000 FCFA	700,000 FCFA	70,000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Under risk of being rejected, administrative documents must be produced in originals or true copies certified by the issuing services of the required administrative documents (*Examples: Taxation Officials, Bank Officials, etc.*) or by Administrative Authorities as the case may be (*Example: SDO, DO etc*) and must imperatively be produced in accordance with the Special Tender Regulations. They must obligatorily not be older than three (03) months or must not be produced after the submission of the tender file. Double certification shall not be accepted. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared null and void, especially bids containing a bid bond not issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

The bid bond which shall only be released by the Contracting Authority shall be released for unsuccessful bidders not later than thirty (30) days after the period of bid validity. For the successful bidder to whom the contract will be awarded, the bid bond shall be returned to the contractor by the Contracting Authority once the final bond has been provided.

Bidders shall remain committed to their offers for a period of ninety (90) calendar days from the last date for the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for ninety (90) calendar days with effect from their submission deadline.

NB: The contractor shall, present the originals of the respective certified documents for strict verification of their authenticity during site installation.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

The opening of bids in one phase shall be done on the 31/01/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council by the competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division. n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division. n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division. n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05th January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.	INSTEAD OF 31/01/2024 at 11:00am local time, NOW READ 07/02/2024 at 11:00 am local time

14. Critères d'évaluation

EVALUATION CRITERIA:

Tender conformity shall be evaluated as per the following:

- Offers (bids) submitted after the deadline or time limit shall be rejected;

- Bids submitted in unsealed external envelopes shall be rejected.
- External envelopes with identification marks or inscriptions which may lead to the identification of the said company shall be rejected.
- Absence of original or properly certified administrative document or documents certified more than one time shall be given 48 hours to replace it.
- False declaration or forged documents shall be given 48 hours to replace them;
- Absence of bid bond, or Certified cheque, Bank cheque, Legal mortgage or Bank Guarantee or bid bond not issued directly in bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance the bidder shall simply be rejected.

NB: Bid bond or any bid security for a group of enterprises must bear the name of mandated enterprise with the names of the other enterprises mentioned as well.

A) **Essential Criteria** They are primordial or key modalities in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the tasks forming the subject of the invitation to tender. They were determined in relation to the nature and content of the tasks to be executed. Hence in the evaluation of:-

(i) Technical documents, it shall be the binary method (**YES or NO**) based on the following distribution of points :

CRITERA	POINTS
GENERAL PRESENTATION OF THE BIDS	6
EXPERIENCE OF THE COMPANY	9
QUALITY OF PERSONNEL AND MANAGEMENT OF THE COMPANY	9
TECHNICAL EQUIPMENT	5
METHODOLOGY FOR THE EXECUTION OF WORKS	11
TOTAL	40

NB:

- Any Bid that shall not obtain **75 %** evaluation in the technical documents shall simply be rejected.
- Details of these main qualification criteria are specified in the evaluation grid found in the Special Tender Regulations (RPAO).

(ii) Financial Offer, it shall consist of going through the bill of quantities in reference to the unit price schedule and the sub detail of unit prices.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the lowest bidder who must have fulfilled the administrative, technical and financial requirements.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed to their offers for ninety (90) calendar days from the deadline set for the submission of tenders (offers).

17. Renseignements Complémentaires**COMPLEMENTARY INFORMATION:**

Additional information may be obtained during working hours from the Service of Furu awa Council.

AMENDMENT TO THE INVITATION TO TENDER:

The Contracting Authority may at any time, amend this invitation to tender. Delays caused by such amendments shall also be considered in the period given to bidders to submit their bids.

He shall publish the amendments and communicate same to companies that bought the tenders file.

BAMENDA le 5 Janvier 2024

Le MAYOR

DANJUMA FONCHA Fidelis

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2024 DU 16/01/2024 POUR LA
PRE-SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET
ARCHITECTURALES POUR LA TRANSFORMATION D'UNE SAR/SM EN CFM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Créé en décembre 2004 avec pour mission globale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle s'est engagé dans plusieurs activités visant la lutte contre le chômage, voire la pauvreté. En matière de développement de ressources humaines, ce département ministériel a hérité de plus 500 structures publiques et privées agréées de formation professionnelles dont le diagnostic présentait un visage très peu luisant à cette époque. On a relevé entre autres l'absence de programmes adaptés aux besoins de l'économie, des équipements et matériels didactiques qualitativement et quantitativement insuffisants, des formateurs peu qualifiés lorsqu'ils existent, une gestion insuffisante des structures, une très faible implication du secteur de production dans la formation.

Dans sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Gouvernement s'est engagé, en ce qui concerne le développement du capital humain : (1) d'offrir une formation professionnelle efficace et adaptée aux besoins de l'économie, permettant à la fois de réguler les flux au niveau du primaire, du secondaire et du supérieur, (2) de mettre l'accent sur l'adéquation formation/emploi et sur les formations susceptibles d'accompagner le développement industriel du pays, en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Pour apporter des réponses durables à tous ces défis, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a engagé depuis 2008, une réforme du dispositif de formation professionnelle pour l'emploi, dont le but est de développer et de diversifier l'économie, ainsi que l'accès des jeunes à l'emploi, en améliorant l'offre de formation professionnelle en faveur des métiers porteurs.

2. Objet

Objectifs généraux.

- offrir une formation professionnelle efficace et adaptée aux besoins de l'économie, permettant à la fois de réguler les flux au niveau du primaire, du secondaire et du supérieure ;
- mettre l'accent sur l'adéquation formation/emploi et sur les formations susceptibles d'accompagner le développement industriel du pays, en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Objectifs spécifiques

- faire le diagnostic et un état des lieux ;
- déterminer les cinq premiers métiers prioritaires devant faire l'objet des formations dans les futurs CFM à partir d'une analyse des besoins en main d'œuvre locale ;
- réaliser des études techniques (levées topographiques, études multi-réseaux (adduction d'eau, branchement électrique) ;
- réaliser une étude de programmation architecturale des futures CFM ;
- réaliser les Avants Projets Sommaires (APS) et les Avants Projets Détaillés (APD) sur la base des plans types des Centres de formation aux métiers disponibles ;
- élaborer les descriptifs et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) des travaux (réhabilitations, terrassements, aménagements, constructions, etc.) à réaliser ;
- établir le Bordereau des prix unitaires (BPU) et le devis quantitatif et estimatif (DQE) des prestations à réaliser ;
- établir la liste et les spécifications techniques des équipements susceptibles d'être utilisés dans les ateliers, les salles spécialisées, les bureaux et salles de formation, assortie de leurs coûts pour chaque métier ;
- réaliser une notice d'impact environnemental de la ou les communes de céans qui seront soumises au maire avec l'avis technique du Délégué Départemental du MINEPDED territorialement compétent.
- Produire le certificat ou l'attestation de conformité environnementale dûment signée par l'autorité compétente.

3. Consistance des prestations

A la fin de l'étude, il est attendu du Prestataire :

- le rapport du diagnostic et de l'état des lieux des SAR/SM concernées ;
- le rapport de l'analyse des besoins en Main-d'œuvre ;
- la liste des cinq premiers métiers prioritaires devant faire l'objet des formations dans les futurs CFM ;
- le rapport des études techniques (levées topographiques, études multi réseaux (adduction d'eau, branchement électrique) ;
- le rapport de programmation architecturale des futures CFM ;
- les Avants Projets Sommaires (APS) et les Avants Projets Détaillés (APD) sur la base des plans types des Centres de formation aux métiers disponibles ;
- les descriptifs et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) des travaux (réhabilitations, terrassements, aménagements, constructions, etc.) à réaliser ;
- le Bordereau des prix unitaires (BPU) et le devis quantitatif et estimatif (DQE) des prestations à réaliser ;
- la liste et les spécifications techniques des équipements susceptibles d'être utilisés dans les ateliers, les salles spécialisées, les bureaux et salles de formation,
- les coûts des équipements pour chaque spécialité.

4. Période d'exécution

Quatre (04) mois à partir de la notification du marché.

5. Participation et origine

Pour la réalisation de cette mission, le Consultant devra mobiliser un personnel suffisamment qualifié pour effectuer la prestation. Ce personnel sera constitué ainsi qu'il suit :

Un Chef de projet : Diplôme de troisième cycle universitaire en Sciences de l'éducation ou en Ingénierie de la formation professionnelle ayant au moins dix ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires et disposant d'une forte expertise dans le domaine de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle (ayant exécuté au moins quatre réalisations).

Un Architecte : Diplôme d'Architecte, inscrit à l'ordre, ayant au moins cinq ans d'expérience, ayant réalisé au moins deux projets concernant la conception d'infrastructures à vocation éducative.

Un Ingénieur de Génie Civil : Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, inscrit à l'ordre ayant au moins cinq ans d'expérience, disposant de solides connaissances des modes de constructions possibles et une parfaite maîtrise des logiciels de calcul bâtiment (au moins deux réalisations dans le suivi des travaux de construction des bâtiments destinés à l'enseignement technique ou à la formation professionnelle).

Un Topographe : Diplôme de Technicien Supérieur en Topographie ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires avec de solides connaissances en étude de sol et multi réseaux.

Un Métreur : Diplôme de Technicien Supérieur en Génie Civil ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires.

Un Méthodologue : Diplôme de Master au moins dans le domaine des sciences de l'éducation ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation d'au moins trois prestations et dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et/ou de la Formation Professionnelle.

Un environnementaliste : Diplôme (BAC+5) c'est-à-dire DEA, DESS, Master ou un diplôme équivalent en ingénierie ou gestion de l'environnement ou toute autre discipline connexe. 05 années d'expérience professionnelle pertinente en analyse environnementale et sociale de projet d'infrastructure et activités connexes.

N.B : Chaque Expert devra joindre à son dossier une attestation justifiant de sa disponibilité pour la réalisation de la mission.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies marquées comme telles, sous plis fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Direction des Affaires Générales (DAG), sise à l'immeuble principal à Nlongkak au plus tard le **15 FEVRIER 2024 à 15 heures 30 minutes** avec la mention :

*« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2024 DU 16/01/2024 POUR LA
PRE-SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET
ARCHITECTURALES POUR LA TRANSFORMATION D'UNE SAR/SM EN CFM.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Composition du dossier

Les dossiers doivent être présentés de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des dossiers. Il s'agit de :

- v Une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;
- v Une copie du registre de commerce ;
- v Une copie de l'Attestation de non redevance fiscale ;
- v Une Attestation d'Immatriculation ;
- v Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de Grande instance ou Première instance du domicile du candidat ;
- v Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus après épuisement du délai réglementaire de 48 heures entraînera la non recevabilité de la candidature.

b) Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

b1- Les moyens humains

Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé présenté ci-dessus.

N.B : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :

- le curriculum vitae paraphé et signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signé par l'Autorité Administrative compétente ;
- l'attestation de disponibilité signée de chaque personnel.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).

b2- Les références du Cabinet

Le Cabinet devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins trois projets dans le domaine similaire. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- v la copie de l'extrait du contrat enregistré comportant les 1^{ères} et dernières pages ;
- v le procès-verbal de réception des prestations et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

8. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

A	EXPERIENCE GENERALE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE FAISANT L'OBJET DE LA CONSULTATION	20/POINTS
	SOUS CRITERES	POINTS
	Soumissionnaire ayant déjà réalisé des études similaires : - Nombre de réalisations similaires supérieur ou égal à 2 (20pts) - Nombre de réalisations similaire égal à 1 (10 points)	20
B	QUALIFICATION ET REFERENCES DU PERSONNEL CLE	75/POINTS
	SOUS CRITERES	POINTS
	Equipe du projet : L'équipe du projet devra être composé ainsi qu'il suit : • un chef de mission ; • un architecte ; • un ingénieur de génie civil ; • un méthodologue ; • un métreur ; • un environnementaliste. Qualification d'ordre générale Un Chef de projet (16 points)	
	Diplôme de troisième cycle universitaire en Sciences de l'éducation ou en Ingénierie de la formation professionnelle ayant au moins et disposant d'une forte expertise	06 points
	Expérience d'au moins dix (10) ans	05 points
	Connaissances dans le domaine de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle (ayant exécuté au moins quatre réalisations).	05 points

Un Architecte (14 points)

Diplôme d'architecte	05 points
Etre inscrit à l'ordre pour l'année en cours	05 points
Expérience d'au moins cinq (05) ans ayant réalisé au moins deux projets concernant la conception d'infrastructures à vocation éducative	04 points

Un Ingénieur de génie civil (14 points)

Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, inscrit à l'ordre	05 points
Expérience d'au moins au moins cinq (05) ans d'expérience	05 points
Avoir de solides connaissances des modes de constructions possibles et une parfaite maîtrise des logiciels de calcul bâtiment (au moins deux réalisations dans le suivi des travaux de construction des bâtiments destinés à l'enseignement technique ou à la formation professionnelle).	04 points
Un Méthodologue (11 points)	

Diplôme de second cycle universitaire en Ingénierie de la Formation ou Sciences de l'Education	05 points
Expérience d'au moins cinq ans	03 points
Aptitudes en ingénierie de formation	03 points
Un Métreur (10 points)	
Diplôme de Technicien Supérieur en Génie Civil	05 points
Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires	05 points

Un environnementaliste (10 points)

Diplôme (BAC+5) DEA, DESS, Master ou un diplôme équivalent en ingénierie ou gestion de l'environnement ou toute autre discipline connexe	05 points
Présentation de l'offre (5 points)	
Expérience d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente en analyse environnementale et sociale de projet d'infrastructure et activités connexes	05 point
Isotype	01 point
Sommaire sur chaque volume	01 point
Reliure des pièces	01 point
Intercalaire couleur	01 point
Agencement des pièces tel qu'indiqué dans le DAO	01 point
TOTAL DES POINTS	

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres Restreint.

9. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur « la réalisation des études techniques et architecturales pour la transformation d'une SAR/SM en CFM » tiendra lieu des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 16 Janvier 2024

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00020/ASMI/MINH DU/2024 DU 16 JANVIER 2024 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT HYGIÈNE, SALUBRITÉ PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUN FINANCEMENT : MINH DU-EXERCICE BUDGETAIRE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés pour l'étude en vue de l'élaboration **d'un projet de loi portant hygiène, salubrité publique et gestion des déchets au Cameroun** de l'exercice 2024, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Cabinets d'Etudes installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Cabinets d'Etudes pour l'étude en vue de l'élaboration d'un projet de loi portant hygiène, salubrité publique et gestion des déchets au Cameroun pour l'exercice 2024.

3. Participation et origine

1. Être un Cabinet d'Etudes installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
 - avoir une expérience suffisante dans la rédaction des textes juridiques et ayant des connaissances en matière du droit de l'environnement de l'urbanisme et aussi dans les domaines, d'hygiène, salubrité publique et gestion des déchets ;
 - avoir une expérience suffisante de l'habitat, de l'élaboration du droit foncier et de l'urbanisme ;
 - Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
 - Présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au **9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1** (en face de la Poste Centrale), le **05 FEVRIER 2024 à 12 heures précises, heure locale**, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00020/ASMI/MINH DU/2024 DU 16 JANVIER 2024
ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT HYGIÈNE, SALUBRITÉ PUBLIQUE ET GESTION DES
DECHETS AU CAMEROUN
FINANCEMENT : MINH DU-EXERCICE BUDGETAIRE 2024.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les Cabinets qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

1- Volume 1 (Pièces Administratives)



Le «Volume 1» comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis:

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- L'attestation de conformité fiscale ;
- L'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original);
- L'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

Nota bene : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

2. Volume 2 (Dossier Technique)

2.1 La liste des experts clés de la firme

Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent nécessaire, à savoir :

Un chef de mission Juriste

- Formation universitaire au moins BAC+5,
- Expérience minimale : cinq (05) ans d'expérience pratique et avoir participé à deux (02) études relative au secteur de l'hygiène, de salubrité publique et de gestion des déchets.

Un urbaniste

- Formation en urbanisme (BAC+5)
- Expérience minimale : dix (10) ans d'expérience pratique et avoir participé à au moins deux (02) études dans le domaine de l'habitat.

Un environnementaliste, expert en génie sanitaire

- Formation (BAC+5)
- Expérience minimale : dix (10) ans d'expérience pratique et avoir participé à au moins deux (02) études dans le domaine de l'habitat.

Un expert en communication sociale

- Formation (BAC+5)
- Expérience minimale : dix (10) ans d'expérience pratique et avoir participé à au moins deux (02) études dans le domaine de l'habitat.

Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

CV daté et signé par le concerné ;

La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;

Pour l'Urbaniste, une attestation d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours.

NB : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour l'Expert considéré, la note zéro (0). Il est rappelé aux soumissionnaires que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant un dossier de fonctionnaire sera rejetée.

2.2. Les références du Cabinet

Le Cabinet produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'élaboration des textes relatifs à l'habitat, au droit foncier et de l'urbanisme pendant les cinq dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage.

2.3. Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

- Moyens logistiques (véhicules) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises) ;
- Moyens informatiques avec justification de la propriété (micro-ordinateur, imprimante) ;

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

2.4. Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministre des Finances et précisant que le

soumissionnaire peut pré financer les prestations à hauteur de 5 millions de F CFA.

2.5. L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur du Cabinet, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

6. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- Dossiers administratif et technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présentation d'un dossier de fonctionnaire en service ;

Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 50 points
- Références : 30 points
- Matériel : 10 points
- Capacité financière : 10 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Division des Affaires Juridiques du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage porte 09T05 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale). Tél. : (+237) 22 21 33 08.

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres restreint concerné conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 16 Janvier 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-DJ/ SG/CIPM/C-DJ/2024 DU 08/02/2024
POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
GROUPE I DE DJOHONG. EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de Djohong, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Djohong, pour L'achèvement des travaux de construction d'une clôture à l'Ecole Publique de Groupe I DE DJOHONG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-un Millions cinq cent mille (21 500 000) FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Djohong dès publication du présent Avis et dans le journal des Marchés de l'ARMP (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Djohong dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille)** francs CFA, payable à la Recette Municipale de Djohong.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies marquées comme telles, devra être déposée au secrétariat général service du marché contre récépissé, au plus tard le 08/02/2024 à 14 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/C-DJ/SG/CIPM/C-DJ/2024 DU 09/01/2024 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GROUPE I DE DJOHONG EN PROCEDURE
D'URGENCE**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **430 000 (quatre cent trente mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/02/2024 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Djohong dans la salle de délibération de la Commune de Djohong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite de connaissance.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative au-delà de 48 HEURES
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel de la lettre commande	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel de la lettre commande;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; (02)	oui/non

4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Conducteur des travaux et chef de chantier); A) Conducteur des travaux (ITGC ; au moins trois ans d'expérience) B) Chef de chantier (TGC ; au moins trois ans d'expérience)	oui/non oui/non
5	Les matériels essentiels ; a) Camion benne b) Petits outillage de chantier c) Véhicule de liaison Pick - up 4x4 ;	oui/non oui/non oui/non
6	La proposition technique : A) Installation du chantier, b) organigramme de chantier ; c) Organisation des équipes d) Mesures d'hygiène	oui/non oui/non oui/non oui/non

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Djohong au 699 20 54 70/ 695 83 24 43/678 17 34 15 dès publication du présent avis.

DJOHONG le 9 Janvier 2024

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2024 DU 17/01/2024 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A 1. L'ECOLE
PUBLIQUE GROUPE II DE MEIGANGA (LOT 1)2. L'ECOLE PUBLIQUE DE LOBO (LOT 2)COMMUNE DE
MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A

1. L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE MEIGANGA (LOT 1)

2. L'ECOLE PUBLIQUE DE LOBO (LOT 2)

COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

N°	DESIGNATION
100	Travaux préparatoires-études
200	Terrassement
300	Fondations
400	Maçonnerie - Elévation
500	Charpente - Couverture
60	Menuiserie Métallique
700	Électricité
800	Peinture
900	Voiries et Réseaux Divers (VRD)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de ; **Vingt et un millions (21 000 000 FCFA) pour chaque lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont en deux lots :

1. L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE MEIGANGA (LOT 1)

1. L'ECOLE PUBLIQUE DE LOBO (LOT 2)

Les soumissions se feront par lot avec des offres séparées.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire N° et N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Quarante Mille (40 000 FCFA)** par lot, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont Toriginai et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard **le 21/02/2024 à 13 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2024 DU 17/01/2024 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
1. L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE MEIGANGA (LOT 1)
2. L'ECOLE PUBLIQUE DE LOBO (LOT 2)
COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des projets objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000 FCFA)** pour chaque lot conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : **Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA)** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date de la validité des offres. Le lot soumissionné doit être précisé dans la caution.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures. Ou le groupement des deux lots dans une même offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'hôtel de ville de Meiganga **le 21/02/2024 à partir de 14 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation**1. Les principaux critères éliminatoires sont :**

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié,
- le regroupement des deux lots dans une même offre,
- Critères essentiels évalués à moins de 30 OUI sur 42.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 33 31 11 / 693 31 76 41.

MEIGANGA le 17 Janvier 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**COMMUNIQUE N°001/C/CUB/MVBSG/SIGAMP/2024 DU 10 JAN 2024 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 09 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE
FOURNITURE ET DE POSE DE 50 LAMPADAIRES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE BERTOUA:
MOKOLO 1(DESCENTE FNE ET DESCENTE ZURIKOI (14), DEVANTURE HÔTEL DE VILLE (07); VOIE
D'ACCÈS CENTRE ARTISANAL (06), ESPLANADE HÔTEL DE VILLE (18), EPC(02), CATHÉRALE (02) ET
MOSQUÉE CENTRALE (01)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE BERTOUA:

Est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l' l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°008/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 09 Novembre 2023 pour les travaux de fourniture et de pose
de 50 lampadaires à énergie solaire dans la ville de Bertoua.

Le soumissionnaire ci-après désigné:

N°	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFAà)	Montant HTVA	Délais d'exécution	Localité
01	ETS NOUMBO GERMAIN BP: 104 Bertoua Tel: 675 631 831	59 100 000	57 535 000	03 mois	Ville de Bertoua

BERTOUA le 9 Janvier 2024

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16, au plus tard le 18/01/2024 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 du 11/12/2023 Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude de préfaissabilité de la construction de l'immeuble siège du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en Partenariat Public-Privé (PPP) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutot Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), porte à la connaissance des soumissionnaires retenus par l'Appel d'Offres National Restreint susvisé, que la date de dépôt des offres initialement prévue le 18 Janvier 2024 à 14 heures, est reportée au 22 Février 2024 à la même heure.

YAOUNDE le 16 Janvier 2024

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !